

## Projet social et éducatif des établissements d'accueil du jeune enfant du Genevois



La Communauté de Communes du Genevois (CCG) gère huit Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) qu'elle met à la disposition des familles de son territoire. La Communauté de Communes du Genevois (CCG) est l'association de 17 communes : ARCHAMPS, BEAUMONT, BOSSEY, CHENEX, CHEVRIER, COLLONGES-SOUS-SALEVE, DINGY-EN-VUACHE, FEIGÈRES, JONZIER-EPAGNY, NEYDENS, PRESILLY, SAVIGNY, SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, VALLEIRY, VERS, VIRY et VULBENS. Elle a été créée en janvier 1996.

Elle intervient principalement dans les domaines de l'aménagement de l'espace, du développement économique, de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, de la politique du logement et du cadre de vie et de la petite enfance. Une politique en faveur du sport, une autre en direction des associations et organismes mais aussi une politique sociale sont également mises en place.

Avec la reprise de la compétence petite enfance au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la gestion administrative de l'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant est centralisée au siège de la CCG. Le service petite enfance est constitué pour sa partie « accueil collectif », d'une responsable du pôle social, d'une coordinatrice petite enfance et d'une secrétaire. Le service petite enfance est en lien avec les autres services support de la CCG (ressources humaines, finances, communication, marchés, etc.) pour assurer le bon fonctionnement des structures d'accueil du jeune enfant. Les animatrices du Relais d'Assistants Maternels (RAM) assurent chaque matin de 9h à 11h les permanences du point info petite enfance en collaboration avec le service petite enfance.

L'accueil des enfants dans les structures se fait conformément au projet social et éducatif des établissements qui a été élaboré par les équipes et qui est mis à disposition des parents.



# I - PROJET SOCIAL



## **LE SERVICE PETITE ENFANCE :**

Il existe huit structures sur le territoire de la CCG, regroupées sous le terme générique d'EAJE : 5 multi-accueils et 3 micro-crèches. Elles ont pour mission de répondre au mieux à la pluralité des demandes des familles quelles que soient leurs activités (travail, recherche d'emploi, activités diverses...). Leurs capacités d'accueil sont définies au travers de leur agrément et varient de 9 à 46 places. Au total, le service petite enfance bénéficie d'une capacité d'accueil de 236 places. C'est presque 400 familles, dont 450 enfants, qui fréquentent chaque année les crèches et micro crèches de la CCG en accueil régulier ou occasionnel.

Les objectifs du service petite enfance sont prioritairement de :

- répondre aux besoins des familles du territoire de la CCG en leur proposant une offre de garde adaptée à leurs besoins et équitablement répartie sur le territoire.
- permettre aux enfants de découvrir la vie en collectivité tout en respectant leur individualité, leur environnement familial et leurs valeurs.
- proposer des lieux d'accueil dans lesquels les enfants se sentent en sécurité physique et affective.
- favoriser les nouvelles expériences et permettre aux enfants de découvrir le monde qui les entoure.

Les établissements d'accueil du jeune enfant sont répartis sur l'ensemble du territoire de la CCG. Parfois en centre-ville et parfois à la campagne, chaque structure mène un travail en collaboration avec des partenaires extérieurs tels que les bibliothèques, le RAM, les MJC, la ferme, l'école... etc. Cela permet à l'enfant de découvrir son environnement proche.

Une centaine de professionnelles de la petite enfance travaillent chaque jour dans les EAJE auprès des enfants. Il s'agit d'auxiliaires de puériculture pour plus de la moitié d'entre elles et de titulaires du CAP Petite enfance. Les directrices sont infirmières, infirmières puéricultrices ou Educatrices de jeunes enfants (EJE) et leurs adjointes sont EJE ou infirmières. Ces équipes sont complétées par des agents d'entretien et de restauration. Deux médecins d'établissement

collaborent avec le service pour la mise en place des protocoles de soins et des PAI (Projets d'Accueil Individualisés), le suivi médical des enfants ainsi que le soutien aux directrices et la formation des professionnelles.

De nombreuses actions pédagogiques et éducatives sont organisées pour les professionnelles du service petite enfance. Des interventions de psychologue, de psychomotricienne, de musiciens, ou encore de spécialistes lors de journées pédagogiques, permettent aux équipes d'approfondir leurs connaissances, d'accéder à la formation continue et de mener quotidiennement un travail de qualité et en constante évolution.

Les équipes ont également l'occasion d'échanger sur leurs pratiques professionnelles lors de réunions communes. Elles ont également la possibilité de découvrir le fonctionnement des autres structures du service si elles le souhaitent ou à l'occasion de remplacements de collègues.

Des réunions d'échanges des pratiques ont permis de définir des valeurs propres au service petite enfance de la CCG.

Même si certains temps de la journée s'organisent différemment d'une crèche à une autre, les orientations pédagogiques sont les mêmes pour toutes les structures. Pour le service, il est important que chaque crèche, chaque équipe garde sa propre identité. Pour cela la mise en œuvre de ce projet pédagogique se traduit différemment d'une structure à une autre.

Ce sont ces valeurs que va présenter le projet éducatif ci-dessous. Il sera ensuite complété, de façon individuelle pour chaque crèche soit par un livret d'accueil, soit par des avenants au projet.



# PROJET EDUCATIF



## L'ACCUEIL DE L'ENFANT

### L'environnement :

L'ensemble des EAJE de la CCG proposent aux enfants un cadre sécurisant et un espace de vie rassurant pour l'enfant et ses parents :

- ✓ L'aménagement de l'espace est adapté aux besoins et au développement de l'enfant (espaces de jeux, de repos, de repas, de soins...)
- ✓ Dans la mesure du possible, les équipes sont stables et les professionnelles sont référentes de la même section tout au long de l'année.
- ✓ Une régularité dans le déroulement de la journée est instaurée (rituels, repères dans le temps et l'espace, anticipation des événements vécus par l'enfant...)
- ✓ Un climat ludique et favorable à l'épanouissement de l'enfant est créé.

L'organisation est rythmée selon un planning constant et récurrent qui permet une grande sécurité et installe une relation de confiance mutuelle entre les parents et la crèche.

Chaque équipe attache une attention particulière à prendre en compte l'environnement de l'enfant à l'extérieur de la crèche (son cadre de vie familial) et à être à l'écoute de sa famille et de ses valeurs.

### Le respect :

L'équipe de la crèche :

- ✓ Respecte l'enfant.
- ✓ Est à l'écoute de l'enfant, se met à sa hauteur, utilise un langage adapté.
- ✓ Respecte son rythme de vie (sommeil, repas, temps d'adaptation, de séparation...).
- ✓ Respecte ses acquisitions motrices et met en œuvre la motricité libre. L'équipe ne brule pas les étapes de son développement et met à disposition les outils nécessaires à son autonomie.
- ✓ Respecte les choix de l'enfant. (participer ou non à une activité). Observer, écouter, regarder les autres, c'est aussi participer.

## **Le rôle de l'équipe :**

L'équipe de la structure d'accueil ne se substitue pas aux parents. Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant.

Les professionnels de la petite enfance apportent :

- ✓ Sécurité
- ✓ Bien-être et confort
- ✓ Epanouissement
- ✓ Autonomie
- ✓ Soutien à la parentalité
- ✓ Neutralité et égalité envers tous les enfants
- ✓ Ecoute et attention
- ✓ Individualité

Une collaboration étroite entre les parents et l'équipe de la crèche est nécessaire afin de bien connaître l'enfant, de mieux le comprendre et de respecter ses besoins.

Dans ce cadre, les transmissions parents/ professionnels le matin et le soir sont primordiales. Elles permettent de maintenir une continuité éducative dans la journée de l'enfant.



## **La place des familles**

### **L'accueil en crèche et la place des familles :**

Les établissements d'accueil du jeune enfant sont aussi des espaces d'échanges sociaux. Ces lieux ont pour but d'aider l'enfant à grandir, de l'accompagner dans son développement, de l'aider à construire son identité, de le guider vers l'autonomie et de l'accompagner dans la vie en société.

Accompagner l'enfant dans ses apprentissages en respectant son individualité d'une part et la réalité institutionnelle d'autre part, ne peut se faire qu'en étroite collaboration avec les familles.

Un premier temps de rencontre permet aux parents de visiter les locaux, d'échanger avec l'équipe et de découvrir le fonctionnement de la crèche. Il permet également à l'équipe de prendre connaissance des habitudes de vie de l'enfant et des valeurs de la famille. C'est le moment où se crée les premiers liens entre la famille et la crèche.

### **Les temps forts entre parents et professionnels :**

L'échange entre les familles et la structure est essentiel pour construire une relation de confiance sans jugement tout au long des années de crèche de l'enfant.

Pour établir une relation de confiance, des moments de partage, conviviaux, sont organisés dans les structures de la CCG.

Il peut s'agir de réunions d'informations, de « cafés-parents », de sorties, d'événements ponctuels comme « La Grande Lessive » ou « Festi'parents », de fêtes de fin d'année et d'autres temps, différents selon les années et les équipes.

### **Les transmissions**

De façon générale, le temps des transmissions permet de vivre la séparation de façon sereine et confiante pour l'enfant et son parent. Il est important de prévoir le temps nécessaire à des transmissions de qualité. Parents et professionnels doivent être entièrement disponibles pour ce moment essentiel. Des transmissions régulières et précises entre le parent et le professionnel permettent un suivi quotidien de qualité et respectueux du rythme et du développement de l'enfant.

Il s'agit également d'apporter à l'enfant les informations nécessaires au bon déroulement de sa journée et à sa sécurité affective. Qui viendra le chercher ? Quand ? Quel rituel pour le « Au Revoir » ?

Le soir, les transmissions permettent à l'équipe de raconter la journée de l'enfant, d'informer de ses nouvelles acquisitions et de valoriser ses progrès. Cela peut aussi être, pour les professionnels comme pour les parents, le moment d'exprimer ses inquiétudes ou questionnements quant à l'évolution de l'enfant.



### L'autonomie, qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ? Mise en œuvre

Accompagner l'enfant vers l'autonomie, c'est :

- ✓ Préparer l'enfant à grandir, à pouvoir faire ses propres choix
- ✓ Lui permette de trouver lui-même la réponse à son besoin.
- ✓ Laisser à l'enfant le temps de faire et de faire seul
- ✓ Accepter ses maladresses, ses erreurs.
- ✓ Sécuriser l'enfant, l'encourager, le rassurer, le valoriser.

#### ➤ Lui faire confiance

Favoriser l'autonomie c'est rendre possible les choix de l'enfant. La professionnelle adopte un comportement qui entraine l'enfant et met en place un environnement qui rend possible cette autonomie. L'acquisition progressive de l'autonomie favorise l'estime de soi et la confiance en soi.

Un enfant autonome est un enfant qui peut répondre seul à ses propres besoins.

Pour accompagner un enfant vers l'autonomie au quotidien, la crèche propose un espace sécurisé :

- ✓ Aménage un espace qui permette à l'enfant d'évoluer en toute sécurité
- ✓ Autorise la prise de risque de l'enfant, autorise certaines explorations tout en maintenant une cohérence d'équipe.
- ✓ Favorise la possibilité de faire seul.
- ✓ Permet un accès libre aux toilettes, aux lavabos, aux pochettes ou aux sacs à doudous ...
- ✓ Met à disposition des outils favorisant la possibilité d'être autonome en fonction des moments de la journée (repas, sieste, etc...)
- ✓ Favorise les situations de mimétisme en installant des coins de jeux d'imitation. L'enfant est acteur de ce qu'il fait.
- ✓ Fait en sorte que devenir autonome soit un jeu
- ✓ Favorise l'entraide et incite les enfants à recommencer.
- ✓ Fait le lien avec la famille.
- ✓ Autorise l'enfant à ne pas avoir envie.

Il est nécessaire de verbaliser les besoins de l'enfant pour qu'il les reconnaisse et apprenne à y répondre. Verbaliser les émotions de l'enfant ou son état physique va également lui permettre de comprendre qu'il peut lui-même trouver une solution à ses besoins.

Verbaliser ce que fait l'enfant lui permet de se sentir valorisé, écouté et reconnu.

Se mettre d'accord en équipe sur ce que l'enfant peut, et ne peut pas, faire seul évitera les désaccords.



La cohérence (réponse identique par toutes les professionnelles) permet à l'enfant de se lancer en confiance, d'oser faire seul, sans crainte.

Pour l'enfant, il est essentiel d'être cohérents entre la crèche et la maison dans le rythme d'acquisition de l'autonomie.

Chez les bébés, l'enfant est laissé libre de ses mouvements.

### **L'acquisition de la propreté :**

L'acquisition de la propreté requiert plusieurs préambules :

- ✓ L'enfant doit manifester son envie d'aller seul aux toilettes
- ✓ Il doit avoir acquis la maturité nécessaire au niveau de ses sphincters. En général, un enfant est prêt, physiologiquement, quand il sait monter et descendre les escaliers seul, sans se tenir.
- ✓ La proposition est faite à l'enfant simultanément entre la maison et la crèche.

A la crèche, l'enfant peut aller, ou non, aux toilettes.

Pour l'aider à franchir cette étape, il est proposé à l'enfant de le changer debout.

Un enfant qui en a envie peut devenir propre en quelques jours. Il ne sert à rien d'imposer ou de dramatiser.



## **Les temps d'activités et de jeu libre**

Jouer, c'est le plaisir de la découverte. Le jeu donne la possibilité à l'enfant de se construire.  
Jouer, c'est grandir.



Différents jeux sont mis en place à la crèche. Ces temps d'activités ou de jeux libres permettent à l'enfant d'expérimenter des situations nouvelles, relationnelles, psychomotrices, sensorielles, et intellectuelles.

Un espace aménagé et adapté à leur développement permet aux bébés d'évoluer et de bouger en toute liberté et en sécurité. Leurs journées sont rythmées par des temps de jeux libres qui stimulent leurs cinq sens et leur désir d'exploration et de découverte.

Chez les moyens et les grands, la journée est rythmée d'activités et de jeux libres. Toutes sont encadrées par l'adulte. L'enfant choisit ou non de faire une activité, il peut avoir envie de rester en jeux libre ou d'observer. Il peut parfois faire plusieurs activités dans la même demi-journée.

Les livres, les chansons, les comptines, les jeux de construction sont des jeux qui associent pensée, langage et émotion. L'adulte donne à l'enfant le goût des histoires. L'enfant découvre les mots, la langue, nourrit son imaginaire, structure sa pensée et l'enrichit de nouvelles connaissances.

**Les jeux d'imitations dits « jeux symboliques »**, tels que la dînette, la cuisine, l'établi, les poupées aident à la construction de la personnalité de l'enfant.

Ces jeux répondent à des besoins affectifs. Ils permettent à l'enfant de maîtriser certaines situations en les rejouant. C'est à travers des jeux symboliques que l'enfant apprend à contrôler ses angoisses et à donner libre cours à son imagination et à sa créativité.

Jouer va permettre à l'enfant de mieux comprendre ce qui l'entoure, d'entrer en relation avec les autres, de gérer ses premiers conflits et de se construire.



**Les jeux de construction** sont des activités de temps calmes où l'enfant développe la mémoire et la précision gestuelle, l'attention, la réflexion et la patience.

**Les activités créatives** permettent de laisser libre court à l'imagination de l'enfant. Grâce à du matériel et à des outils adaptés, l'enfant développe sa motricité fine et précise son geste. Il communique par un autre moyen que le langage. Dessin, peinture, graphisme, coloriage, collage permettent à l'enfant d'exprimer des émotions qu'il ne maîtrise pas encore.

La peinture c'est le plaisir de laisser une trace à travers différents supports (pinceaux, éponges...).



La pâte à modeler, la pâte à sel ou l'argile par exemple stimulent l'imaginaire. Le découpage et le collage aident au développement de la motricité fine et à la découverte de sensations tactiles (papier, plumes, graines...).

L'adulte guide l'enfant dans ses activités. Les professionnels proposent, montrent mais ne font jamais à leur place.

Il n'est pas attendu de résultat de la part des enfants. Les enfants expérimentent simplement. La notion de « beau » n'est pas maîtrisée à leur âge. Les enfants ne produisent pas systématiquement quelque chose à rapporter à la maison.

Les jeux d'eau, **les jeux de manipulation** et de transvasement (semoule, maïzena, ...) sont l'occasion de multiplier les expériences sensorielles. Ces manipulations procurent beaucoup de plaisir aux enfants et leur permettent d'appréhender l'espace et les règles physiques qui nous entourent (gravité, apesanteur, horizontalité).

**Les jeux à l'extérieur** sont très complets. Ils répondent aux besoins de bouger, de courir, d'escalader et de manipuler (sable, toboggan, vélos, chariot, poussettes...). Ils permettent également à l'enfant de se confronter à l'autre, d'appréhender le partage et la patience. L'enfant appréhende les premières règles de la vie en collectivité comme de devoir attendre son tour pour descendre du toboggan ou prêter sa pelle ou son seau au copain.



**Des sorties** à l'extérieur de la crèche sont proposées aussi souvent que possible. Elles permettent à l'enfant de s'ouvrir au monde qui l'entoure, d'appréhender de nouvelles situations, de nouvelles émotions et de partager de nouvelles expériences en toute sécurité, accompagné de professionnelles connues.

Que ce soit en plein air ou en intérieur, le jeu est donc pour les enfants beaucoup plus qu'un divertissement. C'est un véritable outil d'apprentissage, tout au long de la journée.

L'enfant réalise ses propres expériences jusqu'à en comprendre et à en intégrer les conséquences. L'enfant apprend ainsi à vivre en collectivité mais le jeu reste avant tout un moment de bonheur et de plaisir.

## Les temps de transition et les repères

Les repères participent à la sécurité affective de l'enfant. Ils contribuent à la construction de sa personnalité. Ils rassurent l'enfant et lui permettent de se repérer dans le temps et dans l'espace. La mise en place de rituels constants et réguliers, tout au long de la journée, aide l'enfant à se situer.

Le 1<sup>er</sup> temps de transition pour l'enfant est son arrivée dans la crèche. L'enfant se déshabille dans le couloir avant d'aller rejoindre ses copains en section ou dans la pièce de vie commune. Au moment de l'accueil, **une professionnelle est au sol avec les enfants pendant qu'une autre est en charge des transmissions.**

Pour repérer le moment du repas, certaines équipes entament une chanson spéciale « repas ». Dans d'autres crèches, le lavage des mains, l'annonce du menu, la mise des bavoirs indiquent à l'enfant que ça va être le moment de passer à table.

Chez les bébés, des rituels sont mis en place de façon individualisée notamment en ce qui concerne le coucher, les repas...

## Les soins corporels



Tout au long de la journée, l'enfant accueilli a besoin d'attention et de soins corporels.

Les soins sont des moments d'échanges privilégiés et individualisés.

L'ensemble de l'équipe réalise les soins dans un souci d'hygiène, de bien-être et de confort pour l'enfant mais aussi dans le respect de son intimité :

- ✓ Avant d'effectuer un soin, il est important de prévenir l'enfant. Respecter la fin de son jeu et lui donner la possibilité de le finir est essentiel.
- ✓ Comme indiqué plus haut le temps du change permet d'accompagner l'enfant dans son autonomie. Au fur et à mesure qu'il grandit, il lui est proposé de se déshabiller, de se laver, de se coiffer seul, de se changer debout tout en l'accompagnant dans cette démarche.
- ✓ La professionnelle explique ses gestes à l'enfant. Verbaliser rassure et sécurise l'enfant.
- ✓ L'enfant est respecté dans son intimité et sa personnalité.

La transmission des informations propre aux soins effectués dans la journée permet d'assurer une continuité avec l'équipe tout au long de la journée et le soir avec la maison.

## Les repas



Le moment du repas est un temps convivial, de partage et de découvertes. L'équipe favorise le calme pendant les repas pour que ce soit un moment agréable.

Les repas sont livrés par un prestataire extérieur ou confectionnés sur place par un cuisinier. Ils sont proposés aux enfants en tenant compte de leurs habitudes alimentaires, de leur âge et de leur religion (sans porc, sans viande...). Ils sont équilibrés et composés de produits sains, bio et de proximité. Les menus sont définis à l'avance par une diététicienne. Les parents en sont informés le mois qui précède.

En cas de mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), les parents ont la possibilité de fournir le repas.

Les parents fournissent le lait infantile ou maternel et les biberons pour que l'enfant garde ses repères et ses habitudes. Régulièrement, les parents mettent à jour une fiche alimentaire proposée par la structure indiquant les nouveaux aliments introduits par les parents à la maison. Celle-ci reste à la disposition de l'équipe et des parents.

Chez les bébés, le repas se déroule de façon individuelle en face à face avec l'adulte.

Il est important que l'enfant et l'adulte soient bien installés.

Le rythme de l'enfant est respecté. Si l'enfant dort, il ne sera pas réveillé pour manger.

Le biberon est donné dans les bras, les repas dans les transats ou à table, selon le développement psychomoteur de l'enfant.

Quand les enfants commencent la diversification alimentaire, les professionnels conseillent aux parents d'introduire en priorité les légumes qui reviennent régulièrement au menu de la crèche. Ainsi, l'enfant pourra plus rapidement manger le repas diversifié proposé par la crèche.

Avant de passer à table, les enfants se lavent les mains. Un rituel est instauré par l'équipe (chansons, histoires...). Le temps du repas est un temps propice à l'acquisition de l'autonomie de l'enfant. Il peut se servir seul, manger à son rythme et selon ses envies. S'il ne veut pas, on ne le force pas.

A la fin du repas, un gant de toilette est donné à chaque enfant qui essaie de se débarbouiller seul, puis avec l'aide de l'adulte si besoin.



## Le sommeil

Parce que dormir est un besoin vital, le sommeil de l'enfant est très important. Il est réparateur, autant que constructeur. Pour certains enfants, le lit est le royaume du doudou et de la rêverie, c'est pour eux un réel plaisir d'aller se reposer. Pour d'autres, au contraire, chaque endormissement est source d'angoisses ou de panique.

Une sieste faite par un enfant qui en a besoin, en tout début d'après-midi a un effet bénéfique sur son humeur et son comportement. Elle évite un état d'irritabilité ou une fatigue excessive en fin d'après-midi qui peut amener une opposition au coucher. Elle lui permettra de s'endormir, parfois un peu plus tard certes, mais plus calmement le soir.

Les siestes de la maison et celles de la crèche ne peuvent pas se comparer. L'enfant à la crèche a souvent envie de profiter de sa journée et dort souvent moins longtemps qu'à la maison. Parfois,

c'est l'inverse, l'enfant est rassuré de dormir avec la présence d'un adulte ou de ses copains et dort plus longtemps.

A la crèche, chaque enfant à son propre lit dans le dortoir, c'est un repère. Les enfants ne dorment pas dans le noir complet. Cela permet aux enfants de distinguer le sommeil de la nuit de celui de la journée. De plus, cela permet aux professionnelles de voir les visages des enfants et aux enfants de pouvoir se lever seul de leur lit pour sortir du dortoir.

L'enfant qui ne dort pas n'est pas obligé de rester dans son lit. Il est cependant invité à se reposer à l'occasion d'un temps calme (coin lecture, tapis, coussins..).

Les réveils se font de façon échelonnée et les enfants regagnent à leur rythme l'espace de vie.

Nous respectons le rythme de chaque enfant. Nous sommes vigilants pour repérer les signes de fatigue (pleurs, frottement des yeux, bâillement...).

Quand l'enfant grandit son besoin de sommeil s'espace. Cependant, **si l'enfant a besoin de dormir le matin, nous respectons son rythme quel que soit son âge.**

### **L'importance de l'objet transitionnel**

Quel que soit son âge, un enfant a toujours besoin de réconfort et cela à différent moment de la journée. Le doudou reste à disposition dans la crèche. Toutefois il est suggéré à l'enfant de se détacher progressivement de celui-ci (au moment des activités : repas, changes).

Le doudou a une fonction tranquillisante et sécurisante, nécessaire à l'endormissement. Cela favorise un sommeil de qualité. Même s'il n'y a pas de doudou à la maison, il est important d'en avoir un à la crèche car il fait le lien entre l'enfant et sa famille.



### **La motricité libre**

Stimulés ou pas, les bébés en bonne santé parviennent à marcher sans que l'on ait besoin de leur apprendre. Le bébé parvient en moins de deux ans à maîtriser suffisamment son corps pour se déplacer debout sur ses deux jambes !

Cet apprentissage se fait de manière progressive, à travers des étapes bien définies qui permettent à l'enfant d'arriver à la position debout en toute sécurité et à utiliser la marche de manière automatique tout au long de la journée, avec de plus en plus d'assurance.

Toutefois l'attitude des adultes qui les entourent peut soit favoriser ou freiner l'installation d'une bonne motricité.

Mieux observer les bébés permet de mieux comprendre les étapes essentielles à un développement psychomoteur harmonieux.

### **Les comportements et les actions des professionnelles:**

- ✓ L'observation de l'enfant est précise et pertinente, l'enfant est accompagné verbalement dans ses acquisitions
- ✓ L'autonomie de l'enfant est grande, l'adulte aide peu l'enfant physiquement.
- ✓ L'aménagement de l'espace est réfléchi pour que l'enfant puisse faire seul.
- ✓ Les « prises de risque » sont autorisées mais maîtrisées
- ✓ L'enfant inquiet en position de plat-dos est rassuré par la présence de la professionnelle qui est auprès de lui sans pour autant être systématiquement pris dans les bras. Les professionnels peuvent aussi s'allonger près de l'enfant.
- ✓ Les enfants sont pieds nus dans les sections
- ✓ Portiques, transats et tapis en tissus sont utilisés **de façon raisonnée** pour ne pas entraver les mouvements du bébé.
- ✓ Des parcours de motricité avec le mobilier de la crèche (type chaises, tables, coussins...) sont régulièrement installés à l'initiative des enfants eux-mêmes.
- ✓ De gros coussins sont posés au sol pour que les enfants puissent se jeter dessus.
- ✓ Les enfants sont installés sur le dos (y compris parfois les moyens et les grands !) On constate que les enfants sont moins à l'aise dans leur corps et dans leurs déplacements quand ils n'ont pas fait de plat-dos.
- ✓ L'enfant qui se déplace sur les fesses est régulièrement remis à plat-dos de façon à lui redonner de bons réflexes.
- ✓ L'enfant n'est pas assis ou maintenu assis par des coussins tant qu'il ne sait pas se mettre seul en position assise.

### **Les parents sont informés de l'importance de respecter les étapes du développement de l'enfant :**

- ✓ Des affiches ont été mises en place pour les parents
- ✓ Le lien du site internet de Michèle FORESTIER est dans les livrets d'accueil et l'équipe en parle à la réunion de rentrée.
- ✓ Le sujet est discuté avec les parents lors de l'adaptation



**Autorité** = poser un cadre, donner des limites = guide, référence, capacité à prendre des décisions, des responsabilités...

Le cadre et les limites constituent le point d'appui du développement et de l'épanouissement de l'enfant. Ils permettent la construction de l'identité de l'enfant et structurent sa personnalité.

Le cadre, les règles sont un acte éducatif. L'enfant se construit, grandit et se socialise quand le cadre est sécurisant.

Des règles, des limites existent dans toutes les crèches, dans toutes les sections, même si elles ne sont pas les mêmes partout. Pour être sécurisantes, elles doivent cependant être cohérentes au sein d'une même équipe.

Les interdits sont posés par l'adulte. L'enfant va les expérimenter, se confronter à eux pour les intégrer et les faire « siens ».

Attention à la généralisation des interdits, rien n'est figé. Les interdits, les règles changent en fonction de l'âge de l'enfant, de son développement, de sa section... De la même façon, trop d'autorité peut nuire à l'enfant et le bloquer dans ses actions. Poser des limites, c'est poser un cadre qui doit être structurant et non inhibant.

Les permissions doivent permettre à l'enfant d'intégrer ce que l'on attend de lui. Les permissions indiquent le chemin à suivre.

### ➤ **L'équipe est cohérente :**

- ✓ Toutes les professionnelles se mettent d'accord sur ce qu'on laisse faire et ce qu'on ne laisse pas faire..
- ✓ Poser et reposer le cadre en équipe régulièrement.
- ✓ Importance des transmissions quotidiennes. Echanger, discuter.

### ✓ **La professionnelle verbalise :**

- ✓ Elle contient les émotions.
- ✓ Elle pose des interdits, des règles simples et claires
- ✓ Elle s'assure que l'enfant a compris
- ✓ Elle dit à l'enfant ce qu'elle ressent quand il transgresse la règle
- ✓ Elle formule des permissions.
- ✓ Elle sait dire stop.
- ✓ Elle valorise les comportements attendus

- ✓ Elle encourage l'enfant quand il respecte les règles
- ✓ Elle se déplace pour expliquer
- ✓ Elle se met au niveau de l'enfant pour lui parler
- ✓ Elle est positive. Elle n'utilise pas systématiquement le « non » et le « ne...pas ».

✓ **La contenance :**

- ✓ Accueillir l'enfant dans ce qu'il vit et lui en dire quelque chose
- ✓ Quand toute la journée, l'enfant cherche les limites, cela veut peut être dire qu'il a besoin d'être contenu (physiquement)
- ✓ L'enfant cherche la solidité de l'adulte

✓ **Et quand l'enfant dépasse les limites ?**

- ✓ L'enfant est prévenu des conséquences du non-respect des règles.
- ✓ Il arrive qu'il enfreigne quand même la règle. Il teste les limites, il dépasse le cadre et c'est normal. Quand cela devient excessif, cela nécessite que l'adulte le reprenne.
- ✓ Les « sanctions\* » doivent alors être adaptées à l'âge de l'enfant et doivent viser la réparation de la faute commise.
- ✓ Elles doivent être annoncées à l'avance, prévues, connues de l'enfant, en lien direct avec un interdit et appliquées systématiquement.
- ✓ Possibilité de mettre l'enfant à l'écart du groupe en verbalisant
- ✓ Possibilité de passer le relai à une collègue.
- ✓ Rendre l'enfant « acteur de ce qu'il fait ».

\* **Sanction // Punition : Définitions d'Elisabeth MAHEU dans son livre « Sanctionner sans punir » :**

**La punition** est l'expression d'un rapport de force dans lequel l'adulte exerce son pouvoir sur l'enfant. Elle peut paraître arbitraire car elle dépend du bon vouloir de l'individu en position de supériorité (de son niveau d'agacement ou de fatigue, de sa préférence pour tel enfant avec lequel il sera plus souple, de son rejet de tel autre enfant qui sera systématiquement et sévèrement puni...).

Par opposition à la punition, **la sanction** peut être définie comme « la conséquence prévue à l'avance d'une infraction ou d'un non-respect d'une règle ou d'une loi explicitement formulée et reconnue » (Jean-Pierre Carrier – Docteur en Sciences de l'Education).

Les comportements non acceptés ainsi que les sanctions correspondantes sont donc définies au préalable.

Les réparations (symboliques – comme une lettre d'excuse ou matérielle – comme la réparation d'un objet cassé ou le nettoyage d'une maladresse) sont connues et adaptées au type et à la gravité de l'infraction.

➤ **Faire le lien avec la famille :**

- ✓ Connaitre les règles de la maison permet souvent de comprendre le comportement d'un enfant réfractaire.
- ✓ Echanger avec les parents sur l'importance du cadre dans la construction de leur enfant.

*« Ou cette idée d'une éducation « découverte » qui laisserait aux enfants la place d'essayer et de se tromper, de faire des expériences, de prendre des initiatives, le tout dans un cadre assuré par des parents et des professionnelles qui autorisent mais ne transigent pas sur leur sécurité. »*